



QUOTAS et CRITERES de RECOMPENSES (2020-2021)

Quelques critères ont été modifiés pour la saison 2020-2021.

IL EST IMPORTANT QUE CHAQUE DISTRICT NOUS COMMUNIQUE LES COORDONNEES DE LEUR RESPONSABLE « RECOMPENSES » au plus vite.

MEDAILLES et LETTRES FFBB :

- Quotas Ligue : (5 départements)
 - 10 médailles d'or (2 ou 3 pour le Nord), remises à l'AG FFBB.
 - 20 médailles d'argent (6 pour le Nord), remises à l'AG de la Ligue.
 - 20 médailles de bronze (6 pour le Nord) et 20 lettres de félicitations (dont 6 pour le Nord), remises lors des AG de Districts.

Toutes les demandes sur les quotas Ligue (OR, ARGENT) sont à adresser à la Ligue.

- Quotas CDNBB (le Nord uniquement) :
 - **11** médailles de bronze supplémentaires et **18** lettres de félicitations supplémentaires remises lors des AG de Districts.
- Conditions d'attribution :
 - **LF** : 3 ans au moins au service du basket
 - **Bronze** : 5 ans au moins au service du basket (2 ans après LF)
 - **Argent** : 5 ans après la médaille de bronze.
 - **Or** : 5 ans après la médaille d'argent **en ayant une activité particulièrement méritante.**

Les médailles de bronze et les lettres de félicitations sur les quotas Ligue et CDNBB, sont à adresser au CDNBB.

Afin d'éviter tout « doublon » possible entre la Ligue et le CDNBB, une réunion des responsables aura lieu fin mars de chaque année (avec Olivier DERUWEZ, Stéphane HERBAUT et Bernard DOUTEMENT).

MEDAILLES et LETTRES CDNBB :

- **Quotas** : 10 médailles d'or, 20 médailles d'argent, 50 médailles de bronze et 100 lettres de félicitations.
- **Conditions d'attribution** : (modifiées le 2 octobre 2017)
 - **LF** : 3 ans d'ancienneté
 - **Bronze** : 2 ans supplémentaires (5 ans au total)
 - **Argent** : 5 ans de plus (10 ans au total)
 - **Or** : 5 ans de plus (15 ans au total)

Les médailles d'or, d'argent et de bronze, ainsi que les lettres de félicitations sont remises **lors des Assemblées Générales des Districts ou lors des Réunions générales de Districts.**

- **Insignes** : 6 Insignes d'or et 10 d'argent peuvent être attribués chaque année, selon les services rendus en faveur du basket et sur décision du Président du CDNBB. Les insignes sont remis lors de **l'AG du CDNBB.**

MEDAILLES et LETTRES des DISTRICTS :

Chaque District concerné décide des quotas et des conditions d'attribution de ses médailles et de ses Lettres de Félicitations. Celles-ci sont remises aux récipiendaires lors de l'AG ou de la Réunion Générale des Clubs du District concerné.

MEDAILLES JEUNESSE ET SPORTS et Palmes du bénévolat :

Des lettres de félicitations, des médailles de bronze, d'argent et d'or peuvent être proposées à la Jeunesse et Sports, via un imprimé particulier. De la même façon, des « palmes du bénévolat » peuvent être proposées (jeunes de 16 à 25 ans, bronze, argent, or, palme d'excellence) N'hésitez pas à nous contacter.

Chronologie, Gestion des demandes, Tableau de référence, Transmission des documents

Chronologie à respecter :

- ✚ **Début décembre** : *courrier à chaque Président de DISTRICT stipulant qu'il doit envoyer la liste de propositions de médailles à l'aide des imprimés adéquats (imprimés qui lui seront fournis début décembre) aux différents clubs de son District. (au plus tard, le **31 janvier**)*

- ✚ **Début février** : *les « responsables médailles » de chaque district étudient et valident les demandes en fonction des propositions reçues.*

Rappel : Sur le « quota Ligue » **les demandes de médailles d'or et d'argent FFBB doivent être envoyées A LA LIGUE**, après avis du Responsable du District concerné. (Il est inutile de les adresser au CDNBB)

Pour le CDNBB, toutes les demandes (médailles de bronze et lettres de félicitations FFBB et toutes les médailles CDNBB) doivent passer obligatoirement par les Districts pour avis et sont remises au CDNBB.

Les responsables de Districts peuvent proposer eux-mêmes des médaillés potentiels, certains clubs restant « frileux ».

- ✚ **31 mars** : *étude des dossiers CDNBB par les membres de la commission ad hoc. (Mrs HERBAUT et DOUTEMENT en collaboration avec le secrétaire Mathys BAERT). Rencontre avec Olivier DERUWEZ.*

- ✚ **Fin avril** : *après l'établissement de la liste des récipiendaires, pour les médailles CDNBB, vérification des critères d'attribution, rencontre avec la Présidente du Comité*

du Nord pour accord et éventuelle(s) médaille(s) supplémentaire(s). Les médailles seront achetées et remises au graveur.

- ✚ **Début mai** : les lettres de félicitations sont imprimées. (Pour le CDNBB)
- ✚ **Fin mai ou début septembre** : Assemblée générale des Districts ou réunions générales : remise de l'ensemble des récompenses en présence du président du CDNBB.
- ✚ **Début juin** : Assemblée Générale du CDNBB : remise des insignes (or et argent) du CDNBB.

Gestion des demandes :

Il appartient bien au responsable « récompenses » de chaque district d'étudier et de **valider les demandes** en fonction des propositions reçues. (Sur le formulaire adéquat).

Chaque district transmet ensuite les documents :

- soit à la Ligue, pour toutes les médailles d'or et d'argent FFBB (responsable Olivier DERUWEZ)
- soit au Comité du Nord, pour toutes les récompenses qui le concernent (médailles de bronze et lettres de récompenses FFBB, toute récompense CDNBB).
- Enfin, les Districts qui octroient des médailles et lettres de félicitations, sont totalement libres et responsables de leur choix.

Tableau de référence :

Les contrôles et saisies se feront uniquement sur FBIV2, afin que nous puissions tous travailler sur les mêmes supports.

En cas de litige, Messieurs HERBAUT et DOUTEMENT restent à votre disposition. Mr Mathys BAERT est votre principal interlocuteur au siège du CDNBB.

Mr Mathys BAERT saisira l'ensemble des récompenses **du CDNBB et de la Ligue** sur FBI en fin de saison (Juillet et Août). A la demande des Districts concernés, Mathys pourra rentrer les médailles des Districts sur FBI (charge au District concerné de donner le nom des récipiendaires).

Transmission des documents :

Les clubs, par l'intermédiaire des responsables de District auront copie des documents de demandes de médailles début décembre. Pour tout renseignement complémentaire contacter les responsables de la commission.

La commission communication sera sollicitée afin de faire paraître ces documents sur le site du CDNBB.

Fait à Ronchin le 29/10/ 2020,

Stéphane HERBAUT
Commission Récompense

Bernard DOUTEMENT